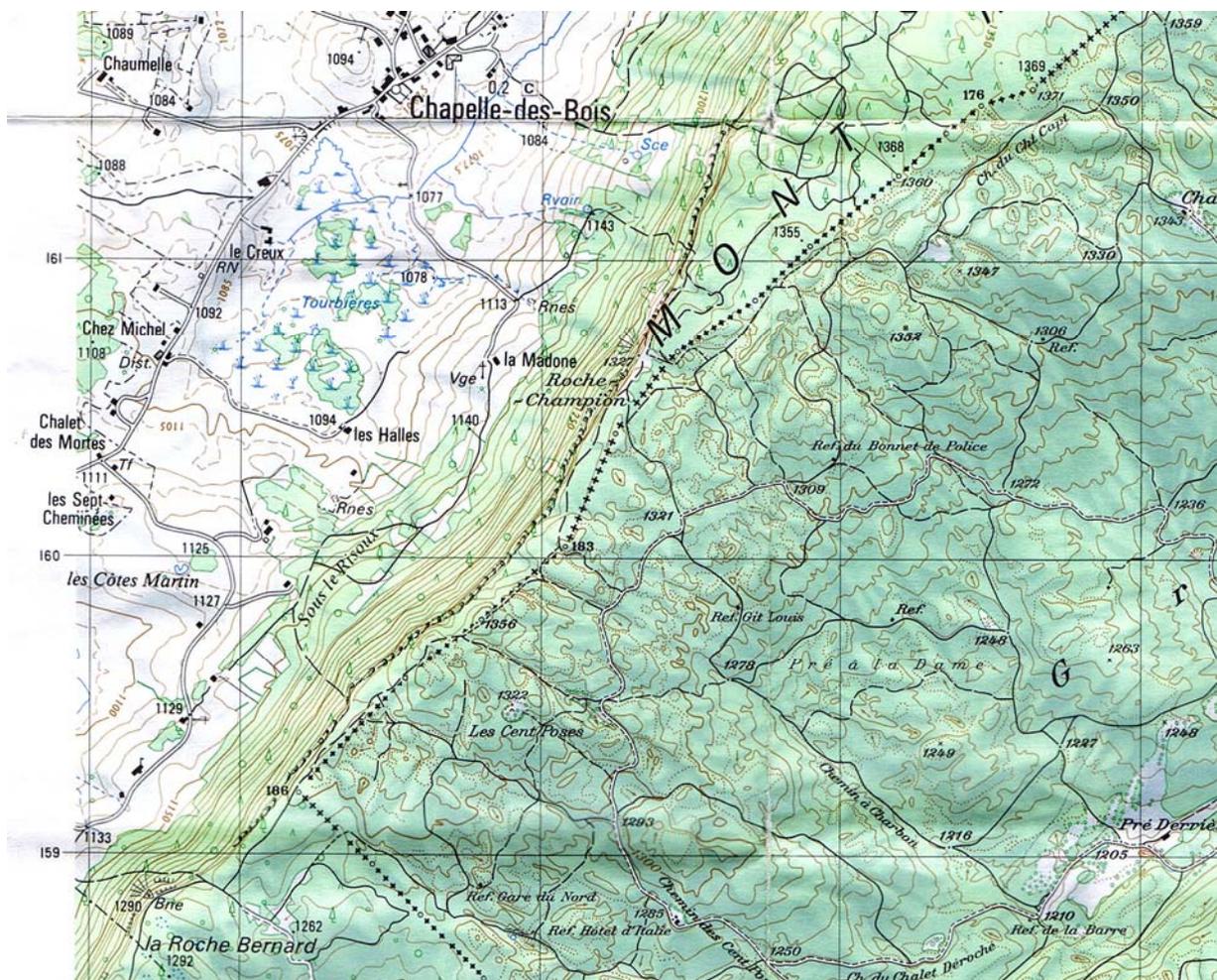


La Roche Bernard et la borne no 186

On aura passé à la Roche Champion pour se diriger ensuite sur la Roche Bernard. Au passage on se sera arrêté à la borne no 186 qui est située exactement à l'endroit où le mur frontière fait un angle droit. La ligne était rectiligne depuis une quinzaine de km, avec naturellement les légers changements de direction dus aux difficultés du terrain, elle repart désormais à angle droit contre Bois-d'Amont.

Il est évident qu'auparavant on aura aussi pu contempler le paysage donnant sur le vallon de Chapelle-des-Bois, avec la superbe vue sur le lac des Mortes découverte au niveau de la Roche Bernard.



Carte fédérale Le Sentier, 2000.



Le Jura français dans toute sa beauté.





La borne 186 sous toutes ses coutures ainsi que la décrira plus bas Olivier Cavaleri.









L'un des deux acteurs de la journée qui auront tout d'abord été faire un petit tour du chalet des Cent-Poses que l'on peine à retrouver. Les mazes malgré tout offrent son petit lot d'émotion. Eugène Vidoudez.



L'entrée du chalet et l'une des bornatz de l'arrière.





Pour une fois, votre serviteur.

De cette borne 186, Olivier Cavaleri a pu dire :

Depuis le point 1293 du chemin des Cent-Poses, partez à la recherche de la borne du même nom (no 186) en vous enfonçant dans la forêt. Cette magnifique borne angulaire de 1649 fait l'objet d'une description complète en finj de promenade. Une fois sur place, prenez le temps de l'admirer dans tous ses détails.

Détails que voici :

La borne dite des « Cent-Poses » ou du « Carre ».

L'extrémité du Risoux suisse s'appelle « Les Cent-Poses ». A cet endroit, la frontière quitte la crête et marque un angle droit pour descendre vers la rivière L'Orbe. Les Cent-Poses est un point très important de la délimitation internationale. Il a dû, de tout temps, être clairement marqué. En effet, la prochaine borne de 1649, au nord-est, se trouve à environ 14 km à vol d'oiseau sur le Gros-Crêt. Au sud-est, il n'y avait, en 1649, qu'une borne entre les Cent-Poses et la rivière l'Orbe. Vous ne serez donc pas étonné de découvrir une magnifique borne no 186. Datée de 1649 sur toutes les faces, elle était également armoriée des quatre côtés. Il y avait d'abord les deux gros écussons : le lion de Franche-Comté billeté d'or face à l'ours de Berne. Ces deux blasons étaient répétés sur des cartouches latéraux. Celui de Berne avec son ours est facilement reconnaissable ; on imagine aussi le corps du lion de Franche-Comté sous le millésime « 1824 ». Les armes des Etats de 1824 (le lys et l'écusson vaudois) ont été appliquées sans beaucoup de respect sur les anciens préalablement aplanis¹.

¹ Olivier Cavaleri, Histoire de bornes, Slatkine, 2011, p. 149 et 152-153.



Tous les chemins mène à Rome !

